

Date : 20/11/2012

Pays : FRANCE

Page(s) : 2

Périodicité : Hebdomadaire

la lettre du Maire
correspondance hebdomadaire



Deux nouvelles propositions de loi sénatoriales sur le contrôle des normes et le statut de l'élu local

A la suite des états généraux de la démocratie territoriale et à la veille du congrès annuel des maires de France, deux propositions de loi sénatoriales viennent d'être déposées conjointement par Jacqueline Gourault, sénatrice UDI - UC de Loir-et-Cher et Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret. L'une a pour but de créer une **Haute autorité de contrôle et de régulation des normes**

applicables aux collectivités locales ; l'autre tente d'améliorer le statut de l'élu local, sans trop porter atteinte aux finances publiques, en prévoyant, notamment, la **fixation automatique au taux maximal de l'indemnité des maires** des communes de moins de 3 500 habitants. Toutefois, elles ne sont pas encore inscrites à l'ordre du jour.